



ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE LE MARDI 13 NOVEMBRE 2018
À L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, AVENUE ST-DAVID, QUÉBEC, SOUS LA PRÉSIDENTE DE
MADAME ISABELLE LACOMBE**

Sont présents :

Beaudet, Isabelle, représentante des enseignants
Brown, Nicholas, représentant des enseignants
Céré, Marius, représentant des parents
Corbeil, Robert, représentant des parents
Croteau, Martin, représentant des enseignants
Gariépy, Julie, représentante du personnel de soutien
Girard, Isabelle, directrice
Lachance, Annie, représentante des parents
Lacombe, Isabelle, représentante des parents
Larrivée, Nadia, représentante des parents
Lavoie, Amélie, représentante des enseignants
Lebel, Étienne, représentant des parents
Pilote, Josée, représentante des enseignants
Pomerleau, Hélène, représentante du personnel professionnel
Poulin, Nathalie, représentante des parents
Roncalli, Anastasia, représentante des élèves
Roy, Juliette, représentante des élèves
Tardif, Anne, représentante des enseignants

Sont absents :

Elbassi, Adam, représentant des élèves
Régnier, Sylvie, représentante des parents

Assistent également à la rencontre :

Daigle, Danielle, gestionnaire administrative d'établissement
Hayes, Karina, directrice adjointe
Julien, Marie-Andrée directrice adjointe

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Lacombe, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. Deux nouveaux membres se sont joints au conseil : monsieur Martin Croteau et madame Amélie Lavoie, représentants des enseignants. Ils sont invités à se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 novembre 2018

Madame Lacombe fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-18/19-10 IL EST PROPOSÉ par monsieur Marius Céré

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 13 novembre 2018 soit adopté avec l'ajout suivant :

16.1 Adoption d'une motion demandant l'appui de la direction concernant les demandes d'adhésion au RSEQ (programme Hockey)

1. Présences et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 novembre 2018
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018
5. Questions du public
6. Rapport des comités
 - 6.1 Comité de parents
 - 6.2 Comité étudiant
7. Approbation des critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour 2019-2020
8. Présentation des critères d'admissibilité aux profils particuliers pour 2019-2020
9. Adoption du budget 2018-2019
10. Approbation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation
11. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
12. Approbation de l'organisation d'activités de financement (bal des finissants)
13. Correspondance
14. Réveillon de Noël
15. Informations de la direction :
 - 15.1 Retour sur les Portes ouvertes
 - 15.2 Guichet unique
 - 15.3 Rencontres de parents (bulletins)
 - 15.4 Nouveau commissaire
16. Questions diverses
 - 16.1 Adoption d'une motion demandant l'appui de la direction concernant les demandes d'adhésion au RSEQ (programme Hockey)
17. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018

Des corrections sont à apporter à la liste des présences et absences (remplacer madame Spina par madame Julien, coquille à corriger dans le prénom de madame DesBecquets).

Considérant que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018 est parvenu aux membres dans les délais prescrits par la loi ;

CE-18/19-11 IL EST PROPOSÉ par madame Nadia Larrivée

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le 9 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018

6. *Recrutement des représentants de la communauté*

Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la maison des jeunes.

5. Questions du public

Plusieurs parents et membres du personnel se sont déplacés pour assister à la séance et pour demander l'appui de la direction pour la poursuite du programme Hockey au niveau compétitif l'an prochain, en division 1. Madame Girard explique qu'il s'agit de l'offre globale de la CSDPS et qu'à Samuel-De Champlain, nous devons nous inscrire dans cette offre. Ceci fait que nous poursuivrons en division 2 l'an prochain, pour nos équipes, en continuité de cette année en interrégional.

Un enseignant indique que si nos équipes continuent de bien performer, le RSEQ nous demandera de changer de division, mais ce ne sera pas possible. Nous avons jusqu'à la fin décembre pour envoyer la demande d'adhésion en division 1. Plusieurs questions sont posées. Madame Girard les prend en note et s'engage à y répondre, après validation auprès de la direction générale de la CSDPS. Elle explique que la vocation du programme de l'école Samuel-De Champlain et celle du programme de la Seigneurie ne sont pas les mêmes (Samuel = pallier intermédiaire entre le récréatif et l'élite / Seigneurie = élite). L'objectif, à Samuel, est de favoriser la réussite éducative. Au final, c'est aux parents que revient le choix de l'école.

Un enseignant mentionne que ce n'est plus un choix de parents, car l'encadrement et le service ne sont pas les mêmes qu'à Samuel. Les parents choisissent Samuel-De Champlain pour la structure du programme, car il est unique. Ils choisissent le hockey scolaire plutôt que le hockey civil et ils ne choisissent pas un programme sport-études. Si nous restons en division 2, nous allons fort probablement perdre des joueurs.

Les parents mentionnent qu'il y a eu un manque de clarté ou une incompréhension entre ce qui a été annoncé par la direction précédente, lors de la mise en place du programme, et la réalité actuelle. Ils questionnent le fait que la CSDPS s'ingère dans le hockey, alors qu'elle ne le fait pas pour d'autres sports (basket par exemple). Ils interrogent aussi le fait que la CSDPS a un droit de regard sur les sports qui sont pratiqués à notre école et quels sont les intérêts de la CSDPS dans ce dossier. Madame Lacombe, présidente, propose une représentation au Conseil des commissaires.

6. Rapport des comités :

6.1 Comité de parents

Monsieur Céré informe les membres qu'il a été question, lors de la dernière rencontre du comité de parents, de la formation d'un sous-comité visant la mise en place d'une boîte à outils pour aider les écoles en milieu défavorisé.

6.2 Comité étudiant

Madame Roy mentionne que les activités d'Halloween ont eu lieu tel que prévu et que les élèves du Parlement étudiant travaillent présentement à l'organisation d'un réveillon de Noël. Une consultation auprès de tous les élèves est prévue le 27 novembre, sur l'heure du midi, pour connaître leurs opinions par rapport aux activités (sorties, réveillon, etc.).

7. Projet éducatif

Le comité projet éducatif est composé d'une équipe très diversifiée qui regroupe la direction, une direction adjointe, une orthophoniste, des enseignants et la technicienne en documentation. Madame Josée Pilote, qui fait partie de comité, explique où en sont les travaux. Une première rencontre du comité a eu lieu en octobre. Lors de cette rencontre, il y a eu clarification des rôles des différents acteurs, appropriation des étapes qui seront réalisées, élaboration d'un échéancier et un retour a été fait sur les orientations du PEVR. Le comité s'est rencontré à nouveau en novembre. Les membres se sont alors questionnés sur le portrait de notre

école et sur les modalités de la cueillette d'informations. Une autre rencontre est prévue sous peu et on prévoit définir les éléments ciblés lors du groupe de discussion. Un sondage est aussi à prévoir prochainement. Madame Girard dépose un document pour que les parents qui le désirent puissent indiquer les forces et les défis.

8. Approbation des critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour 2019-2020

Madame Girard présente le document et explique les critères.

CE-18/19-12 IL EST PROPOSÉ par monsieur Étienne Lebel

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent les critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Présentation des critères d'admissibilité aux profils particuliers pour 2019-2020

Madame Girard présente les critères et précise qu'ils sont établis par la C.S.

10. Adoption du budget 2018-2019

Madame Daigle, gestionnaire d'établissement, présente le document transmis aux membres et explique le fonctionnement du tableau. On peut comparer le budget 2017-2018 (initial et résultat en fin d'année) et celui pour 2018-2019. Elle précise que le budget déposé est provisoire, puisqu'il est basé sur la clientèle prévue en mai et que les allocations sont déterminées selon les chiffres de septembre. Des allocations sont à prévoir, mais elles seront connues en cours d'année. Un membre questionne la différence importante pour la section des services complémentaires. Madame Daigle rassure les membres qu'il n'y a pas eu de diminution des services et elle explique que la dépense varie si elle est payée par le fond 1 ou par le fond 4. En effet, on ne voit pas les dépenses du fond 4 sur le budget de l'école. La dépense est la même, mais elle n'est pas prise dans le même fond. Le budget réel sera fait vers février-mars.

Un représentant des enseignants souligne qu'à chaque année, on justifie une « gestion serrée » par le déficit annoncé, mais qu'on sait très bien que des allocations sont à venir. L'exercice fait en sorte que nous n'avons pas les vrais chiffres et la gestion est faite selon les prévisions.

CE-18/19-13 IL EST PROPOSÉ par monsieur Nicholas Brown

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le budget de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Approbation du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2018-2019

Le document est déposé aux membres séance tenante. Cette année, un lien sur le site de l'école et un autre sur la page Facebook seront accessibles pour dénoncer des situations d'intimidation. Les liens ont été mis en place dans le but de traiter rapidement les situations, et ce, de façon confidentielle. Le sondage effectué auprès des élèves pour connaître le portrait de notre école sera amélioré pour en faciliter la passation tout en demeurant représentatif. Un membre remarque que la conférence sur les technologies avisées devrait être présentée à tous à chaque année. La direction indique que tous les élèves la vivent en secondaire 1 et que d'autres activités sont prévues pour les autres niveaux, en collaboration avec la psychoéducatrice et le policier école. Une élève mentionne qu'il y a autant d'intimidation au premier et au deuxième cycle, mais elle se vit différemment. En effet, elle est souvent plus sournoise, moins visible au deuxième cycle. La direction termine en indiquant que l'intimidation est un sujet très préoccupant pour le

personnel de l'école.

CE-18/19-14 IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Poulin

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent le *Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence* pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Madame Girard présente les différentes demandes reçues.

Une dérogation aux heures de classe est demandée en vue de l'organisation du réveillon de Noël des élèves. En effet, il y aurait réveillon le 20 décembre en soirée et congé pour tous le lendemain. Le transport des élèves devra être assuré par les parents à la fin de la soirée. Des activités diversifiées seront proposées pour favoriser un bon taux de participation.

CE-18/19-15 IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Pomerleau

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des sorties éducatives suivantes :

- Matches de hockey RSEQ (plusieurs dates)
- Québec mines + Énergie découvertes (21 novembre 2018)
- Journée découverte en sciences de la santé à l'université Laval (7 décembre 2018)
- Réveillon de Noël (20 décembre 2018)
- Alimente ton avenir - Fierbourg (12 février 2019)
- Voyage CLG – Village des Sources à Rimouski (12, 13 et 14 février 2019)
- Voyage 1^{er} cycle - Boston (17, 18, 19 et 20 septembre 2019)
- Voyage 2^e cycle - Washington (17, 18, 19, 20 et 21 septembre 2019)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Approbation de l'organisation d'activités de financement (bal des finissants)

Dans le cadre de l'organisation du bal des finissants, les élèves de secondaire 5 seront amenés à faire plusieurs activités de financement au courant de l'année. Le financement se fera par le biais de vente de maïs soufflé un vendredi sur deux, de barbe à papa ou autres lors des activités étudiantes (Noël, Pâques, etc.) ainsi que par le traditionnel défilé de mode.

CE-18/19-16 IL EST PROPOSÉ par madame Améie Lavoie

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent les activités de financement du comité du bal des finissants 2018-2019. Les montants amassés serviront à financer le bal des finissants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Correspondance

Pas de correspondance.

15. Information de la direction

15.1 Retour sur les Portes ouvertes

Madame Girard informe les membres qu'il y a eu un bel achalandage lors de nos Portes ouvertes. Nous avons remarqué que les parents qui se présentent savent souvent ce qu'ils désirent voir et se dirigent directement vers les concentrations visées.

15.2 Guichet unique

Le premier tour des inscriptions a fermé le 31 octobre et, pour le moment, nous comptons 165 inscriptions via le guichet. La concentration Danse a dû être fermée, car il n'y avait pas assez d'inscriptions. Les élèves inscrits en Danse ont été admis en concentration Comédie musicale ou autres. En terminant, madame Girard mentionne que le troisième tour fermera la semaine prochaine.

15.3 Rencontre de parents (bulletin)

Un parent mentionne qu'il est difficile, par manque de temps, de faire la tournée des enseignants. La direction rappelle qu'il est possible de communiquer avec les enseignants par courriel ou encore de fixer un autre moment de rencontre ou un rendez-vous téléphonique. On note que certains parents ne respectent pas « le cinq minutes » par enseignant. D'autre part, il est malaisant pour les enseignants d'arrêter le parent lorsque la discussion déborde. Un rappel sera fait aux parents et chaque enseignant disposera d'un carton sur sa table, le soir de la rencontre, demandant aux parents de respecter le « cinq minutes par parent ».

15.4 Nouveau commissaire

Madame Girard informe les membres que notre nouveau commissaire est monsieur Jérôme Bertrand. Les avis de convocation de notre CÉ lui seront envoyés.

16. Questions diverses

16.1 Adoption d'une motion demandant l'appui de la direction concernant les demandes d'adhésion au RSEQ (programme Hockey)

CE-18/19-17

Il est proposé par monsieur Étienne Lebel

Que le conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain adopte une motion demandant l'appui de la direction de l'école concernant les demandes d'adhésion aux ligues de hockey de calibre provincial du RSEQ (divisions 1 et 2), en continuité du programme, tel qu'annoncé il y a trois (3) ans.

Monsieur Robert Corbeil demande le vote. Voici le résultat :

- 15 membres sont en accord
- Aucun membre n'est en désaccord
- Un membre s'abstient

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

17. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Nadia Larrivée propose à 20 h 58 que la séance soit levée.

La présidente,

La secrétaire,

Isabelle Lacombe

Geneviève Tremblay